

La fréquentation des promenades balisées en forêt wallonne

Résultats d'une enquête menée avec la collaboration de 8 organismes touristiques wallons

Dans le cadre d'une étude portant sur l'évaluation de la fonction récréative de la forêt wallonne, une enquête a été réalisée entre le 1er mai et le 7 novembre 2005 auprès des utilisateurs de cartes de promenades de 8 organismes touristiques (Florenville, Spa, Saint-Hubert, Nassogne, Assesse, Viroinval, Lobbes et Villers-la-Ville). Les personnes acquérant une carte de promenades étaient invitées à répondre à un questionnaire à renvoyer au moyen d'une enveloppe « port payé par le destinataire ». Malgré un faible taux de réponse (196 soit 6,3%), des informations intéressantes ont pu être obtenues sur le profil des promeneurs et sur leurs desiderata. Cet article reprend quelques-uns des principaux résultats obtenus.



Promenade balisée à Nassogne

Parmi les personnes qui ont répondu à l'enquête, 26% effectuent des sorties en forêt au moins une fois par semaine. Cette proportion est plus importante que celle observée auprès d'un échantillon de la population wallonne et bruxelloise, ce qui montrerait que les usagers des promenades balisées ont davantage un profil de randonneurs comparé à celui de la population en général. Ces personnes se promènent généralement en couple (57%) et, de façon nettement moins fréquente, en solitaire (9%).

L'enquête visait notamment à identifier les critères de sélection des promenades effectuées. La longueur de la promenade est un critère de choix pour 79 % des personnes (tableau 1). L'observation des paysages de même que le type de chemin sont également cités par une part importante des promeneurs.

D'autres critères que ceux présentés dans le tableau 1 ont aussi été cités ; c'est par exemple le cas des facilités de parking, des facilités pour effectuer la promenade avec des petits enfants, du souvenir de promenades faites dans le passé ainsi que du calme et de l'absence de trafic routier.

Comme la distance et la durée des promenades constituent le principal critère de sélection pour les promenades, il est intéressant de connaître la longueur idéale d'une promenade. 41 % des personnes ayant répondu préfèrent une promenade de 10 à 14 km. Quant à la durée idéale, elle serait comprise entre 2 et 4 heures pour 60 % des promeneurs.

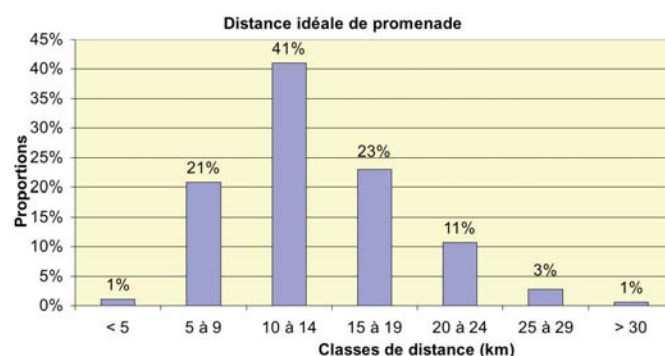
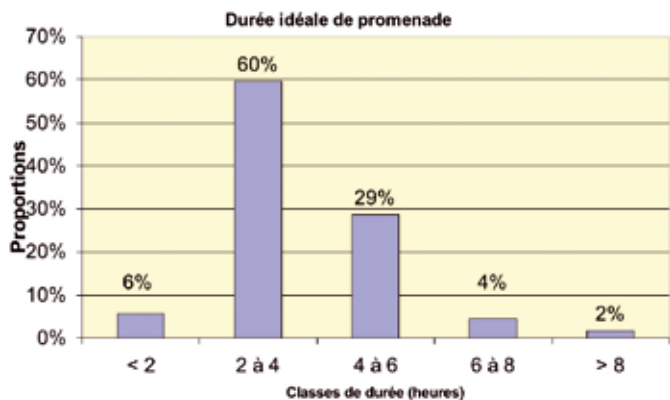


TABLEAU 1 : CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROMENADES

CRITÈRES	PROPORTION DES PERSONNES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE	CRITÈRES	PROPORTION DES PERSONNES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE
Distance et temps de la promenade	79 %	Proximité par rapport au logement	28 %
Paysages (forêts, villages, prairies)	64 %	Relief	16 %
Type de chemin (sentier, route,...)	43 %	Curiosités touristiques	14 %
Présence de cours d'eau ou plans d'eau	29 %	Equipements (aire de repos, barbecue,...)	3 %

COLSON V.[2006]. La fréquentation des massifs forestiers à des fins récréatives et de détente par la population wallonne et bruxelloise. *Forêt wallonne* 81, 26-38



L'enquête s'est également intéressée à la qualité du balisage. 41% des réponses mentionnent des problèmes de balisage ou de description d'itinéraires. Cette proportion doit être nuancée d'un organisme touristique à l'autre puisqu'elle varie entre 7% et 75%.

Concernant les cartes de promenades, les personnes répondant à l'enquête étaient invitées à mentionner les éléments qui selon elles doivent figurer sur la carte. Les itinéraires pédestres sont logiquement l'élément le plus cité par le public mais en deuxième position apparaissent les points de vue qui sont évoqués par 75% des personnes. Les autres éléments que plus d'une personne sur deux souhaiterait voir apparaître sont les Sentiers de Grande Randonnée, les monuments historiques et les aires de pique-

nique. D'autres éléments que ceux repris dans le tableau 2 ont également été cités comme : les itinéraires pour personnes à mobilité réduite (accessibles aux landaus et chaises-roulantes), la présence d'établissements Horeca ainsi que de parkings, les endroits dangereux ou encore les transports en commun.

Les résultats qui sont présentés dans cette note permettent de cerner quelque peu le profil des promeneurs fréquentant les itinéraires balisés et surtout le type de promenade qu'ils recherchent. Par rapport à la population en général, le public semble davantage sportif (plus randonneurs que promeneurs) et soucieux de découvrir le patrimoine local. Cependant, seule une enquête à plus large échelle et avec un échantillon plus important permettrait d'obtenir des données davantage précises et fiables sur le profil des personnes fréquentant ces itinéraires.

Remerciements :

Nous tenons à remercier le personnel des organismes touristiques ayant participé à l'enquête ainsi qu'Annie Bastogne, David Dufour et Eric Jadoul. *Cet article est issu d'une recherche financée par la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux et la Division de la Nature et des Forêts (MRW-DGRNE) – Accord cadre de Recherche et Vulgarisation forestières.*

Vincent COLSON
 Assistant FUSAGx
 colson.v@fsagx.ac.be - 081/62.22.14

TABLEAU 2 : ELÉMENTS À FAIRE FIGURER SUR LES CARTES DE PROMENADES

ELÉMENTS	PROPORTION DES PERSONNES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE	ELÉMENTS	PROPORTION DES PERSONNES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE
Itinéraires pédestres	92 %	Ensemble des voiries ouvertes au public	48 %
Points de vue	75 %	Arbres remarquables	36%
Sentiers GR	60 %	Itinéraires VTT	17%
Monuments historiques	60 %	Pistes de ski	6 %
Aire de repos/ de pique-nique	55%		

Quarante-deux Maisons du tourisme

L'objectif inscrit dans la politique gouvernementale en matière de tourisme, depuis plusieurs années, est maintenant atteint en ce qui concerne le réseau des maisons du tourisme.

L'inauguration récente de la Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant wallon à Villers-la-Ville a clôturé la mise en place du réseau de ces quarante-deux organismes touristiques, professionnellement à l'écoute des touristes.

La carte de ce réseau est disponible sur le site : <http://commissariat.tourisme.wallonie.be>

